



SM d'aménagement de Jouarres (SMAJ) (Siren : 253401632)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Homps
Arrondissement	Narbonne
Département	Aude
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	19/01/1989
Date d'effet	19/01/1989

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Brice RUFAS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Bâtiment le CHAI
Numéro et libellé dans la voie	35 QUAI DES TONNELIERS
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	11200 HOMPS
Téléphone	04 68 91 18 98
Fax	04 68 91 18 99
Courriel	smaj34@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	18 034
Densité moyenne	21,95

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
11	CA Carcassonne Agglo (200035715)	CA
34	CC du Minervois au Caroux (200066348)	CC
11	CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois (200035863)	CC

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
OFFICE DU TOURISME DU HAUT MINERVOIS (200025054)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Aménagement de l'espace
- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...) <i>Pour assurer une cohérence d'ensemble d'aménagement, toute opération immobilière à l'intérieur du périmètre statutaire du SMAJ, nécessitant une autorisation d'urbanisme, devra être soumise, avant la délivrance de ladite autorisation, à l'avis du conseil syndical.</i>
Autres
- Autres <i>Aménagement, entretien et exploitation, par voie directe ou par voie déléguée, des équipements propriétés, ou placés sous la responsabilité contractuelle, du syndicat mixte situés à l'intérieur du périmètre géographique délimité au plan joint en annexe des statuts.</i>
Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)